

FOYER NOTRE-DAME DES SANS ABRI

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Père Chevrier
69007 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

FOYER NOTRE-DAME DES SANS ABRI

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Père Chevrier
69007 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FOYER NOTRE-DAME DES SANS ABRI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Villeurbanne, le 7 avril 2014

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Olivier ROSIER

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan Actif

		31/12/2013			31/12/2012
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	69 370	57 106	12 264	6 201
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 667 826		5 667 826	5 001 617
	Constructions	19 708 090	5 138 802	14 569 288	9 669 309
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	816 257	645 193	171 064	214 413
	Autres immobilisations corporelles	17 584 410	8 958 015	8 626 395	6 099 565
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				3 570 623
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	2 833 240		2 833 240	2 833 240	
Créances rattachées à des participations	4 000 000		4 000 000	4 000 000	
Autres titres immobilisés	2 507 021		2 507 021	1 083	
Prêts	2 942		2 942	2 800	
Autres immobilisations financières	171 235	115 210	56 025	55 173	
TOTAL (I)	53 360 391	14 914 327	38 446 064	31 454 023	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	119 956	46 538	73 419	
	Autres créances	3 104 922	120 160	2 984 762	2 166 080
Valeurs mobilières de placement	13 397 992	235 164	13 162 828	11 593 219	
Disponibilités	496 521		496 521	1 283 105	
Charges constatées d'avance				39 318	
TOTAL (II)	17 119 392	401 862	16 717 530	15 081 722	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	70 479 782	15 316 189	55 163 593	46 535 746	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			4 058 967	4 057 973	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2013

31/12/2012

		31/12/2013	31/12/2012
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	37 856 042	35 065 013
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	883 360	883 360
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	833 972	833 972
	Résultat de l'exercice	4 308 689	2 791 030
	Total des fonds propres	42 998 703	38 690 015
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations	7 622	7 622
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 214 138	706 841	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	1 221 761	714 463	
Total des fonds associatifs	44 220 464	39 404 478	
Provisions	Provisions pour risques	8 000	8 000
	Provisions pour charges	1 648 548	1 016 037
	Total des provisions	1 656 548	1 024 037
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés	10 000	10 000
	Sur legs et donations affectés	1 332 692	1 091 085
	Total des fonds dédiés	1 342 692	1 101 085
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 552 613	2 987 766
	Emprunts et dettes financières divers	25 743	28 252
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	635 131	891 707
	Dettes fiscales et sociales	1 158 141	1 030 834
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	58 421	67 587	
Produits constatés d'avance	513 840		
Total des dettes	7 943 889	5 006 146	
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		55 163 593	46 535 746
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		4 308 688,83	2 791 029,82
(1) Dont à moins d'un an		7 943 889	5 006 146
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		30 523	
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2013	31/12/2012
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	3 769 404	3 430 365
	Prestations de services	637 714	620 883
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	7 464 707	7 324 643
	Dons	1 242 956	1 375 022
	Cotisations		
	Legs et donations	34 800	36 815
	Autres produits de gestion courante	344 933	452 822
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 215 051	1 398 195
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	14 709 565	14 638 745	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	5 130 558	4 967 098
	Impôts, taxes et versements assimilés	717 504	606 410
	Rémunération du personnel	5 445 964	5 455 320
	Charges sociales	2 225 425	2 229 083
	Subventions accordées par l'association	2 000	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 010 754	1 598 805
	Dotation aux provisions	381 685	527 307
	Autres charges	26 256	20 641
	Total des charges d'exploitation	15 940 144	15 404 664
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(1 230 580)	(765 919)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	135 676	140 388
	Intérêts et produits financiers	428 659	847 986
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	10 510	13 180
	Intérêts et charges financières	82 330	35 750
2 - RESULTAT FINANCIER		471 495	939 444
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(759 085)	173 526
Charges financières	Produits exceptionnels	8 155 631	4 546 228
	Charges exceptionnelles	2 999 621	1 902 172
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		5 156 010	2 644 056
Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		88 236	26 552
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		23 429 531	20 173 347
TOTAL DES CHARGES		19 120 842	17 382 318
EXCEDENT ou DEFICIT		4 308 689	2 791 030
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

ANNEXE

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'Association : Foyer Notre Dame des Sans-Abri.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2013, dont le total est de 55 163 593 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 4 308 689 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 – 31/12/2013.

Les notes des tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02 Avril 2014 par les dirigeants de l'Association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 Décembre 2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur (PC général règlement n° 99-03 du CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'Association FOYER NOTRE DAME DES SANS-ABRI également nommée FNDSA a été fondée en 1950 et déclarée à la Préfecture du Rhône le 24 Mai 1950, comme association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et reconnue d'utilité publique par décret du 15 Mars 1957.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	1 à 3 ans
Constructions	20 et 40 ans
Aménagements et installations	5 – 10 et 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Dans le cadre des immobilisations reprises à l'OPAC, les durées d'amortissement retenues ont été :

Structures et ouvrages	40 ans
Menuiseries extérieures, chauffage, électricité, plomberie	20 ans
Étanchéité, ascenseurs	12 ans

Immobilisations financières

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Une comparaison est effectuée en fin d'exercice par rapport à leur valeur d'utilité. Une dépréciation est comptabilisée si cette valeur d'utilité est, à la date de clôture, inférieure à leur valeur d'acquisition.

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

Titres de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Une dépréciation est constituée si le cours à la fin de l'exercice est inférieur au prix d'achat.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'Association.

Autres postes

- Stocks des Bric à Brac :

Les vêtements et autres objets reçus des donateurs ne sont pas valorisés. S'agissant d'articles d'occasion, ils ne peuvent être estimés avec précision.

- Bénévolat :

Le temps offert par les nombreux bénévoles n'est pas valorisé dans les comptes annuels.

- Information sur les fonds dédiés :

Les fonds dédiés aux investissements (623 866) sont en provenance de legs et seront affectés à des investissements futurs.

Les fonds affectés à « Décines » et à « l'Amélioration des conditions d'accueil » sont en provenance de l'opération « Les Arbres de la Solidarité ».

- Information sur les subventions d'investissement :

Les subventions d'investissements sont reprises au fur et à mesure des amortissements des immobilisations rattachées.

- Provision pour grosses réparations :

Les provisions pour grosses réparations ont été estimées à partir des états détaillés par sites établis par les services techniques de l'association et répondant aux critères de comptabilisation de ce type de provision.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Mise en service du site de l'AGAPE au 122 Rue de Gerland au 1^{er} Janvier 2013.

Opération d'échange de patrimoine réalisée avec l'OPAC selon l'acte du 14 Février 2013 avec effet rétroactif de la jouissance au 1^{er} Octobre 2012, cette dernière a générée une plus-value de 7 197 047 euros comptabilisée en résultat exceptionnel.

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

NOTE SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	augmentation	diminution	en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 428	9 942		69 370
Immobilisations incorporelles	59 428	9 942		69 370
Terrains				
Constructions sur sol d'autrui	5 001 617	878 302	212 093	5 667 826
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	13 134 006	6 595 427	21 343	19 708 090
Installations techniques matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements				
Aménagements divers	789 370	28 550	1 663	816 257
Matériel de transport	12 428 448	4 266 228		16 694 676
Matériel de bureau et informatique, mobilier	474 639	7 500		482 139
Emballages récupérables et divers	342 002	69 198	3 604	407 596
Immobilisations corporelles en cours	3 570 623		3 570 623	0
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	35 740 705	11 845 205	3 809 326	43 776 584
Participations évaluées par mise en équivalence				
autres participations	6 833 240			6 833 240
autres titres immobilisés	1 083	2 505 938		2 507 021
prêts et autres immobilisations financières	173 183	11 473	10 479	174 177
immobilisations financières	7 007 506	2 517 411	10 479	9 514 438
ACTIF IMMOBILISE	42 807 639	14 372 558	8 819 805	53 360 392

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Ce poste comprend l'avance faite à la SCI LA MAGNANERIE de 4 000 000 euros en vue de l'acquisition de locaux d'exploitation sur la commune de Décines.

Les participations sont les suivantes :

- SAS ENVIE SUD-EST	32 250
- SCI CROIX BARRET	2 800 000
- SCI LA MAGNANERIE	990
- Créance SCI CROIX BARRET	4 000 000

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux Propres Autres que Le capital	Quote-part Du capital Détenu	Résultat Du Dernier Exercice clos
Filiales (détenues à +50%)				
SC LA MAGNANERIE 69003 LYON	1000		99	-74 816
SCI CROIX BARRRET 69007 LYON	3049		100	78 189
Participations Détenues entre 10 et 50%				
SAS ENVIE SUD-EST 69100 VILLEURBANNE	158 000		10.72	75 566

Les informations concernant l'exercice 2013.

La SCI LA MAGNANERIE a été créée en décembre 2012 et le premier exercice comptable se clôture au 31 Décembre 2013.

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des Immobilisations

	au début de l'exercice	augmentations	diminutions	à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds Commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	53 227	3 879		57 106
Immobilisations incorporelles	53 227	3 879		57 106
Terrains				
Constructions sur sol propre	3 464 698	1 684 083	9 979	5 138 802
Constructions sur sol autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	574 957	70 236		645 193
Installations générales, agencements aménagement divers				
Matériel de transport	342 423	61 542		403 965
Matériel de bureau et informatique mobilier	6 803 101	1 750 948		8 554 049
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 185 179	3 566 809	9 979	14 742 009
ACTIF IMMOBILISE	11 238 406	3 570 688	9 979	14 799 115

(1)

(1) : dont Dotation d'exploitation	2 010 753
Dotation aux amort except (travaux à réaliser sur les bâtiments repris à l'OPAC)	1 452 900
Dotation régularisation amortissement antérieur	107 035
	3 570 688

Valeurs mobilières de placement

- CDC Croissance	454 618
- BMM EDF	500 000
- Act BNP	776 160
- Livret CSL Associatis	5 870 619
- Livret SG	511 650
- Livret BNP	511 951
- Livret CIC	1 009 081
- AG2R	3 441 650
- Autres	87 099
	13 162 828

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 399 055 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances A moins d'un an	Echéances A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 000 000		4 000 000
Prêts	2 942	2 942	
Autres	171 235		171 235
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	119 956	73 419	46 537
Autres	3 104 922	3 104 922	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	7 399 055	3 181 283	4 217 772
Prêts accordés en cours d'exercice	5 521		
Prêts récupérés en cours d'exercice	5 379		

Legs et donation en cours

Legs GIRARD en cours de réalisation : 39 571 €

Produits à recevoir

	MONTANT
UNIFAF	14 993
Secours Catholique	8 931
Régie Saint Louis	14 614
Régie Alliadé	20 711
RN Loyers Hortensias	20 024
Loyers CITES OPAC	233 225
Divers	1 127
Total	313 625

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

NOTES SUR LE BILAN

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	début exercice	augmentation	diminution	fin exercice
Patrimoine intégré	34 181 653	2 791 030		36 972 683
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations	232 812			232 812
Subventions affectées	650 548			650 548
Autres fonds				
Total fonds sans droit de reprise	35 065 013	2 791 030		37 856 043
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition	7 622			7 622
Subventions effectuées				
Total fonds avec droit de reprise	7 622			7 622
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	833 972			833 972
Résultat de l'exercice	2 791 030	4 308 689	2 791 030	4 308 689
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	706 841	507 297		1 214 138
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	39 404 478	7 607 016	2 791 030	44 220 464

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

NOTES SUR LE BILAN

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont reprises au fur et à mesure du plan d'amortissement des immobilisations qu'elles financent.

	Montant brut	Quote-part de subvention reprise	Subvention nette
Subvention Grand Lyon AGAPE	279 121	11 597	267 524
Grand Lyon HORTENSIA	248 059	41 132	206 927
Etat Villefranche	185 366	17 129	168 237
AMALIA AGAPE	75 000	3 116	71 884
Etat AGAPE	337 046	14 003	323 043
Lyon AGAPE	44 176	1 835	42 341
Région AGAPE	140 000	5 817	134 183
	1 308 768	94 629	1 214 139

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	dotations de l'exercice	reprises utilisées de l'exercice	reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	870 469	20 809	7 346		883 932
Pour Impôts	33 655	10 510			44 165
Renouvellement des Immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	21 913	569 850	21 913		569 850
Litiges	90 000	60 601			150 601
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés	1 109 085	600 222	358 616		1 350 691
TOTAL	2 125 122	1 254 646	380 529		2 999 239

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	20 809	29 259
Financières	10 510	
Exceptionnelles	630 451	

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Le montant des autres provisions pour risques et charges est de 8 000 € et le montant des fonds dédiés est de 1 342 691 €.

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est évaluée et comptabilisée sur la base des dispositions de l'accord d'entreprise et s'élève à la clôture à 842 882 €. Les principaux paramètres de cette évaluation sont :

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis
- Taux annuel d'actualisation : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité retenue : TV 88/90
- Augmentation moyenne annuelle des salaires : 1%

La provision pour médaille de travail s'élève à 41 050 €.

La provision pour grosses réparations de 569 850 € concerne les bâtiments repris dans le cadre de l'opération d'échange de patrimoine avec l'OPAC. Cette provision a été estimée selon les états estimatifs détaillés de travaux des services techniques de l'Association.

Les autres provisions pour risques et charges sont relatives aux impôts (taxation de 10% des revenus d'une assurance-vie payables lors du remboursement) et à différents litiges locatifs et sociaux.

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 965 610 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	montant brut	échéances à moins de un an	échéances à plus de 1 an
Emprunts obligataires convertibles(*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
à un an au maximum à l'origine	30 523	30 523	
à plus de 1 an à l'origine (1)	5 522 090	281 642	5 240 448
Emprunts et dettes financières divers(*)	25 743	25 743	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	635 621	635 621	
Dettes fiscales et sociales	1 158 141	1 158 141	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes(**)	79 652	79 652	
Produits constatés d'avance	513 840	513 840	
TOTAL	7 965 610	2 725 162	5 240 448

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 2 799 226

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont : 264 902

(**) Dont envers les associés

(1) Cautions reçues sur les emprunts CDC AGAPE à hauteur de 2 422 859 €

Charges à payer

Fournisseurs factures non parvenues	86 271
Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit	28 630
Provisions congés à payer	350 451
Charges sociales sur congés à payer	179 957
Effort construction	17 689
Unifaf – formation salariés	62 800
Divers charges à payer	9 231
Total	735 029

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Néant

Produits constatés d'avance

Ce poste comprend les subventions perçues d'avance pour le Plan Hivernal :

Gymnase :	50 000 €
Halte de nuit :	91 125 €
Village de Villeurbanne :	367 475 €

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2013
Recettes des bric à brac	2 872 441
Dons et quêtes	1 622 688
Participations des usagers	621 835
Autres produits	912 841
Subventions d'exploitation	7 464 706
Reprises de provisions et transferts de charges	1 215 051
TOTAL	14 709 562

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	fonds à engager au début de l'exercice A	utilisation en cours d'exercice B	engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Fonds dédiés fonction	10 000	10 000			10 000
Fds affectés/investis à v	368 577	368 577		255 289	623 866
Fds dédiés AGAPE	358 616	358 616	358 616		
Fds dédiés Décines	213 892	213 892		166 551	380 443
Fds garantie paiement	150 000	150 000			150 000
Fds dédiés à l'amélioration de l'accueil	178 382			178 382	178 382
TOTAL	1 279 467	1 101 085	358 616	600 222	1 342 691

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Libéralités perçues		255 290
Produits des cessions d'éléments d'actif (1)		7 522 200
Subventions d'investissement virées au résultat		76 934
Autres produits		5 150
Coûts de départs de certains personnels	124 274	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	274 503	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	15 054	
Autres charges	66 897	
Provisions pour risques et charges	630 451	
Charges et produits exceptionnels/exercices antérieurs	170 242	41 698
Dotation amortissements exceptionnels/immobilisations	1 452 900	
Dotation et reprise / provision fonds dédiés	255 290	254 359
Dotation exceptionnelle/dépréciation créances	10 000	
TOTAL	2 999 611	8 155 631

(1) dont 7 455 000 dans le cadre de l'opération d'échange de patrimoine avec l'OPAC

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

AUTRES INFORMATIONS

Effectif au 31 décembre 2013

Effectif moyen du personnel : 142 personnes.

	Effectif hommes	Effectif femmes	Effectif total	Effectif équivalent (temps plein)
Cadres	15	9	24	23
Employés	66	63	129	119
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité	60	37	97	66
Contrat de qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat Initiative Emploi				
TOTAL	141	109	250	208

Droit individuel à la Formation

La loi du 4 Mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (DIF) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 9 046 heures dont 8 983 heures n'ont pas l'objet d'une demande des salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Il est précisé que le Président et les Administrateurs ne sont pas rémunérés.

Rémunérations les plus élevées :

Le montant des 3 plus importantes rémunérations brutes s'élève pour l'année à : 155 224.
Ce montant inclut des avantages en nature pour 2 622 €.

Le montant des 5 plus importantes rémunérations brutes s'élève pour l'année à : 253 035 €.
Ce montant inclut des avantages en nature pour 2 622 €.

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Soit 20 685 €

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

PRESENTATION CER

CER – COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES NOTE DE PRESENTAION

1-1 Définition de la GP

Les dons et legs sont détaillés à chaque fois en « dédié » et « non dédié ». Ainsi, les Arbres de la Solidarité des campagnes 2011 – 2012 et 2012 – 2013 sont intégrés dans la ligne « Dons dédiés ».

1-2 Autres ressources

On y détaillera les subventions, les recettes issues des activités solidaires, la participation des usagers, les transferts de charges, les autres ressources d'exploitation, les ressources financières, et les ressources exceptionnelles, tout ceci hors mouvements de fonds dédiés et hors reprises de provisions.

1-3 Missions Sociales

Les missions du FOYER sont présentées comme suit dans le CER (seuls les têtes de chapitres apparaissent :

Accueils de jour :	Accueil Saint Vincent Accueil La Rencontre Accueil La Main Tendue Accueil Relais SOS
Hébergement d'Urgence :	CGR et PAR Maison de Rodolphe Auberge des Familles places d'urgence
Hébergement d'Insertion :	CHRS Agapé CHRS Eugène Pons CHRS La Calade CHRS 122 CHRS Chardonnière Unité Gubbio à la Chardonnière Service Action Familles Mission Logement Maison Relais Les Hortensias Maison Relais Agapé 85 SG et accompagnement AVA
Insertion professionnelle :	ACI (tri textile, tri objet, collecte) MEF PERLE

Santé
115
Plans froids

Pour chacune de ces actions, les dépenses reportées comprennent :

- Les coûts directs (salaires, achats, prestations de sécurité, etc).
- Les coûts indirects : fonctions mutualisées (cuisine, entretien, maintenance), Quote-part des amortissements liés aux locaux, et des frais de structure.

On considère également que les investissements immobiliers réalisés pour remplir l'une ou l'autre de ces missions relèvent des missions sociales. Ceux-ci apparaissent dans les rubriques du bas du tableau, hors compte de résultat.

1 – 4 Frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la GP représentent les frais engagés pour les envois de mailings, pour les éditions de plaquettes, etc, ainsi que les salaires des 2 personnes concernées.

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri

COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

Les charges liées à la recherche de subventions représentent principalement le salaire de la personne en charge des dossiers de subvention.

1-5 Frais de fonctionnement

Toutes les autres dépenses hors fonds dédiés et dotations aux provisions sont incluses dans cette ligne.

1-6 Utilisation des ressources de la GP

Méthode d'affectation de la GP :

- 1) La GP finance les frais de recherche de fonds (=elle rembourse au moins les frais engagés pour qu'elle jusqu'au FOYER...)
- 2) La GP finance les missions sociales, sauf la part des missions sociales déjà financées par des subventions, ou par des financements « fléchés » (dons dédiés, participations des usagers, transferts de charges, dons ISF...).
- 3) La GP finance une quote-part des frais de fonctionnement correspondant aux frais de siège (périmètre défini avec la DDCS : fonctions support directement liées à l'activité, hors communication, hors patrimoine). Ce principe pourra être revu dans l'hypothèse où nos financeurs prendraient en charge les frais de siège.

Association Foyer Notre Dame des Sans-Abri
COMPTES ANNUELS période 01.01.2013 – 31.12.2013

CER

FOYER NOTRE-DAME DES SANS ABRI

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Père Chevrier
69007 LYON

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013

FOYER NOTRE-DAME DES SANS ABRI

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Père Chevrier
69007 LYON

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la SCI LA MAGNANERIE

Nature et objet : Avance de trésorerie non rémunérée, octroyée par votre association à la SCI LA MAGNANERIE pour un montant de 4 millions d'euros dans le cadre de l'acquisition en cours de locaux situés sur la commune de DECINES.

Modalités : L'avance inscrite à l'actif de votre bilan s'élève à 4 millions d'euros.

Avec la SCI CROIX-BARRET

1. Nature et objet : Bail consenti par la SCI CROIX-BARRET à votre association pour une durée de neuf ans à partir du 1^{er} septembre 2011, prévoyant un loyer annuel de 208 331 euros.

Modalités : La charge comptabilisée sur l'exercice s'élève à 208 331 euros TTC.

2. Nature et objet : Bail consenti par la SCI CROIX-BARRET à votre association pour une durée initiale d'un an à partir du 1 janvier 2012, reconduite au titre de l'exercice 2013, prévoyant un loyer annuel de 25 714 euros.

Modalités : La charge comptabilisée sur l'exercice s'élève à 25 714 euros TTC.

Villeurbanne, le 7 avril 2014

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Olivier ROSIER